



Reconnaissance enfant adultère

Par **Grosman Marie**, le **25/08/2018** à **23:29**

Bonjour, j'entretiens une relation amoureuse avec un homme marié qui a deux enfants depuis presque 4 ans, je suis tombée enceinte de lui et je désire garder cet enfant. Il refuse de le reconnaître ou de m'aider financièrement pour ne pas avoir à avouer à sa femme sa relation avec moi et ne pas briser sa famille. Ai-je un recours pour l'obliger à reconnaître sa paternité ou à reconnaître l'enfant? Ai-je un recours pour l'obliger à m'aider financièrement? Si oui, quels seront ses droits et ses devoirs pour cet enfant et quels seraient les conséquences pour sa femme et ses enfants? Merci par avance de votre aide.